

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
CNW 38
Plus services aux hebdos

Programme AccèsLogis Québec de la SHQ

UN CHANTIER D'ENVERGURE EST LANCÉ À TROIS-RIVIÈRES!

Trois-Rivières, le 9 juin 2014. – Le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, ministre responsable de la région de la Mauricie et député de Trois-Rivières, monsieur Jean-Denis Girard, accompagné du maire de Trois-Rivières, monsieur Yves Lévesque, a donné aujourd'hui le coup d'envoi des travaux de construction d'un important projet d'habitation. Un immeuble de quatre étages qui sera construit sur la rue du Collège abritera, au rez-de-chaussée, les locaux de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Trois-Rivières, qui est maître d'œuvre du projet. Les étages supérieurs comprendront 27 logements destinés à des familles monoparentales à faible revenu.

Plus de 6,9 M\$ ont été investis pour la réalisation de ce projet. De ce montant, une subvention de quelque 2 M\$ a été octroyée par le gouvernement du Québec, par l'entremise du programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ), alors que la Ville de Trois-Rivières a investi un montant de 375 000 \$. De plus, la SHQ garantit le prêt hypothécaire de près de 3,9 M\$ contracté par l'organisme.

« Ce projet inspirant permettra non seulement à des parents d'offrir un milieu de vie stimulant, stable et sécuritaire à leurs enfants, mais il donnera l'occasion à l'OMH de Trois-Rivières d'emménager dans des locaux plus fonctionnels. Nous pouvons être fiers de cette belle réussite locale », a déclaré le ministre Girard, au nom du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la SHQ, monsieur Pierre Moreau.

Près de 402 000 \$ ont été consentis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et l'Institut national de santé publique par l'entremise du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques pour soutenir la mise en place de mesures qui visent à prévenir et à atténuer les impacts des changements climatiques sur la santé et l'environnement. Le projet prévoit, entre autres, l'installation d'un toit vert, d'un mur solaire passif et d'un système de géothermie de surface.

« L'aménagement préventif des lieux et des espaces habités, notamment en instaurant des mesures de lutte contre les îlots de chaleur urbains et en créant des zones de fraîcheur, constitue une mesure d'adaptation aux impacts des changements climatiques. Le projet de l'Office est un projet novateur qui intègre parfaitement les dimensions sociale, économique et environnementale propres au développement

« durable », a fait savoir le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur David Heurtel.

Notons également que le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a versé une somme de plus de 75 000 \$ pour faire en sorte que le bâtiment réponde aux normes du programme Novoclimat et qu'une aide financière de plus de 91 000 \$ a été accordée à la Ville de Trois-Rivières dans le cadre du programme ClimatSol du MDDELCC afin de décontaminer le terrain.

« Aujourd'hui marque un grand jour pour notre organisation, car ce projet d'habitation et de revitalisation est le fruit d'une importante concertation. Les familles monoparentales auront bientôt la possibilité de demeurer dans un milieu de vie qui favorisera leur bien-être. Nos employés seront également très heureux de pouvoir profiter de nouveaux aménagements répondant davantage à leurs besoins, dans des espaces plus pratiques pour effectuer leur travail et pour servir notre clientèle », a pour sa part mentionné le président du conseil d'administration de l'OMH de Trois-Rivières, monsieur Robert De Nobile.

Les locataires du futur bâtiment, qui devraient emménager au printemps 2015, pourront recourir aux services d'aide offerts par les différents organismes partenaires de l'OMH de Trois-Rivières. Soulignons que tous ces ménages pourront bénéficier du programme Supplément au loyer, ce qui leur permettra de payer un loyer qui correspond à 25 % de leur revenu. Cette aide financière additionnelle de près de 465 000 \$, sur cinq ans, sera assumée à 90 % par la SHQ et à 10 % par la Ville.

À propos de la Société d'habitation du Québec

La SHQ a pour mission de favoriser l'accès des citoyens à des conditions adéquates de logement. Chaque année, grâce à ses programmes et à ses nombreux partenaires, elle aide plus de 230 000 ménages québécois. Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes et les services offerts par la SHQ, consultez le www.habitation.gouv.qc.ca. Pour en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, pour obtenir des conseils sur l'habitation et plus encore, suivez la SHQ sur les réseaux sociaux :

 SocietehabitationQuebec

 HabitationSHQ

– 30 –

Source : Catherine Poulin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires
municipales et de l'Occupation du
territoire
418 691-2050

Information : Alexandra Paré
Conseillère en communication et
relations auprès des médias
Société d'habitation du Québec
418 643-4035, poste 1297